

8.888

JANVIER 2005 - N°4

La lettre aux 8.888 habitants de la communauté de communes Pays de Lapalisse



VOEUX DU PRESIDENT

Notre Communauté est au cœur de l'action dans de nombreux domaines : des avancées significatives dans le secteur économique, une politique d'investissement ambitieuse, une prospection touristique dynamique, un programme original d'animation et d'activités en faveur de la jeunesse, un ensemble de services utiles dédiés aux usagers. « LA COM COM » (Lapalisse Communauté de Communes) joue pleinement son rôle, relayée dans son action par ses communes membres sans qui rien ne serait possible. Aussi, à l'orée d'une nouvelle

année, un symbole fort est concrétisé : 1 an avant que la déviation de la RN7 ne soit effective, Lapalisse ouvre son cœur (de ville) sur l'extérieur par le percement d'un accès piétonnier entre la Route Nationale et la Place Général Leclerc, site privilégié d'accueil du marché hebdomadaire auquel nous sommes très attachés et dont nous souhaitons conforter la pérennité. Une première bouffée d'oxygène, avant la transformation totale de la Place dans les deux années à venir, encore et toujours pour mieux accueillir résidents et touristes. C'est dans cette dynamique positive de transformation et de mouvement, que je souhaite me placer en cette période charnière, en souhaitant à tous, **mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2005.**

LAPALISSE OUVRE SON CŒUR !



Dans le cadre de l'aménagement du cœur de ville, un porche a été créé pour d'une part établir une liaison entre la RN7 et la Place du marché, d'autre part ouvrir le cœur de vie de Lapalisse sur cet axe routier très important. Depuis mi-décembre, ce passage couvert dévoile son originalité : architecture soignée, murs intérieurs en granit, sol en béton désactivé bordé de pavés, chevaliers en armures pour la décoration ; une attention particulière a été portée sur l'éclairage dont les effets très doux de jaune et de bleu, mettent bien en valeur ce bel ouvrage.

NOUVELLE AIRE DE STATIONNEMENT

La Place Général Leclerc ayant vocation à devenir un espace piétonnier, la création d'un parking à proximité s'est imposée ; aussi, en fonction des possibilités d'extension, le choix a été fait d'implanter une aire de stationnement d'une capacité d'accueil de 106 places (avec toilettes publiques), le long de la Besbre, avec accès par le porche de l'office de tourisme.

Un soin particulier a été mené sur le traitement paysager de ce parking, en réservant notamment une large place à l'espace végétalisé ; l'effort a également porté sur l'entrée de ce site, et son éclairage. Cet équipement réalisé, les conditions sont réunies pour engager l'aménagement de la Place Général Leclerc en 2005 et 2006.

LA Z.A.E. « ROSIERES » TOTALEMENT COMMERCIALISEE

Le mois de décembre 2004 constituera une période référence dans la vie économique de notre collectivité, par la commercialisation des derniers terrains disponibles. 18.612.m² ont donc trouvé preneurs auprès de trois entreprises :

- AGRO-SERVICES pour une extension de ses locaux et un développement de son activité,
- La SARL TRANSPORTS CHASSOT, dont l'objectif est de structurer son activité, en se dotant de locaux adaptés,
- La société OURS BLANC FRANCE (69 Ecully) qui souhaite réaliser l'implantation d'un concept novateur

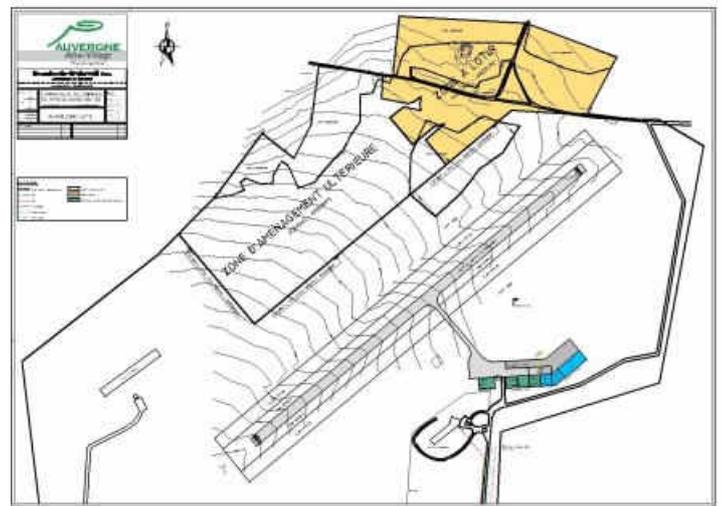
La prospection est dorénavant déjà lancée sur la commercialisation des parcelles de l'autre zone : « Près de la Grande Route » ; des opportunités existent : aussi, élus et techniciens sont engagés dans la rude compétition, dont l'objectif unique est la concrétisation d'implantation d'entreprises. Nous utilisons tous les moyens à notre disposition pour obtenir les résultats escomptés ; néanmoins, il faut que chacune se sente concernée par ce « challenge » vital pour l'avenir de notre pays, et accompagne notre action, notamment par le système des réseaux professionnels, mais également autres : culturels, touristiques, commerciaux, familiaux... Ce n'est qu'au prix d'un engagement total que notre secteur assurera son développement.

AERODROME : UNE PISTE POUR NOTRE ECONOMIE

La Communauté de Communes a racheté à l'Etat l'aérodrome de Lapalisse-Périgny (77 ha) en fin d'année 2003, et a engagé la commercialisation des terrains de cette plate-forme.

Notre action prioritaire a été de conforter les activités déjà existantes, par la cession de parcelles et d'un hangar à l'Aéro-club de Lapalisse, la vente par anticipation de l'ensemble immobilier concernant l'atelier-relais de la SCI GEFCA (Gérant : M. G. CHAMPIAT). Puis, un terrain de 2 249 m² a été vendu à une nouvelle société : ALTAÏR AERO, dont le siège social est rapatrié sur le site du « Pays de Lapalisse », et qui va essaimer en créant l'unité « ALTAÏR EUROPE AERO » ; cette entreprise développera les activités de construction, fabrication et maintenance dans le domaine aéronautique.

Ces mouvements très positifs vont engendrer un programme de travaux en 2005, destiné à rendre possible l'installation et le fonctionnement de ces activités sur la plate-forme; il s'agira de l'acheminement des réseaux et de la voie d'accès jusqu'à ces locaux, ainsi que côté piste, de la réalisation d'un « taxi-way » (voie d'accès pour avions). Un programme de démolition de la « Fillode » (actuelle de l'Aéro-club (vétuste et gênante pour le développement des activités) sera engagé, accompagné dans la



foulée, de la reconstruction d'un local d'accueil (Club-house) en faveur de cette association.

Voilà l'actualité de l'aérodrome à court terme, le développement à moyen et long terme faisant l'objet d'un travail conséquent, régulier, sur lequel nous reviendrons dans les prochains numéros de notre journal en fonction des concrétisations.

BOURSE D'APPRENTISSAGE DU PAYS DE LAPALISSE UNE MESURE INCITATIVE TRES REMARQUEE

L'opération devant permettre à terme la pérennité des entreprises sur le territoire, lancée par la Communauté de Communes en 2002, a séduit une nouvelle fois les jeunes apprentis du Pays de Lapalisse, invités le 29 novembre dernier à Lapalisse, à signer la convention leur allouant une bourse de 1000 € versée au terme de leur contrat d'apprentissage ou une bourse de 10 000 € en cas d'installation sur le territoire dans les 10 ans.

8 apprentis des communes de Droiturier, Lapalisse, Périgny, St-Etienne-de-Vicq et St-Prix, effectuant leur apprentissage en Pays de Lapalisse, ont bénéficié de cette opération. Accueillis par M. LEGRAND, Président de la C.C.I. Moulins-Vichy, félicitant

cette excellente initiative, par M. LE PROVOST, Président de la Communauté de Communes en présence des maires des communes membres, et par les représentants de l'EMB de Bellerive s/Allier et IFI03 Avermes, les apprentis et leur famille ainsi que les maîtres d'apprentissage étaient ensuite conviés au verre de l'amitié.

C'est plus de 30 jeunes au total, qui ont pour l'instant bénéficié de cette opération depuis son lancement.

Félicitations également aux 5 jeunes de la 1ère promotion (2002) qui ont demandé leur prime de 1000 €, et une grande satisfaction pour les 3 qui l'ont laissé en compte, afin d'obtenir 10 fois plus lors de leur installation : c'est la matérialisation du succès de notre mesure.



Cette opération novatrice, distinguée pour son originalité, a fait l'objet d'une présentation au siège de la Caisse des Dépôts et Consignation à Paris, le 2 Décembre 2004 par Mrs. HANGARD et LORIOLE.

Un article dans le dernier magazine « ARTISANS » (nov 2004) est également paru, et vient confirmer l'intérêt de cette mesure auprès des professionnels et ce au niveau national.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

BOURG DE SERVILLY



Première commune à bénéficier du programme intercommunal d'aménagement des bourgs, l'inauguration du site s'est déroulée le 6 novembre 2004 en présence de M. LE PROVOST, Président de la Communauté de Communes et des maires des communes membres du Pays de Lapalisse.

PLACE D'ISSERPENT

Après les opérations d'amélioration et de revitalisation des bourgs de Servilly et de Saint-Prix, c'est au tour de la commune d'Isserpent de réceptionner la fontaine et ses aménagements immédiats rénovés, des travaux salutaires qui ont permis de remettre en valeur un patrimoine architectural remarquable.

Composé de la fontaine centrale rénovée, d'une place et d'un bassin en comblanchien, de mobilier, d'espaces paysagers et arboricoles et d'un éclairage adapté, ce lieu de rencontres et d'échanges affirme le cœur d'Isserpent aux abords de la RD 123. Financements du Conseil Régional d'Auvergne, Conseil Général de l'Allier et fonds européens (FEDER) à hauteur de 63 %.

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU STADE DE SAINT-PRIX

Le 30 septembre 2004, M. Gérard DERIOT, Sénateur et Président du Conseil Général de l'Allier et M. Patrick SUBREMONT, Préfet de l'Allier, ont procédé à la pose de la première pierre du complexe sportif intercommunal à Saint-Prix, en présence des élus communautaires, de leur Président M. Bernard LE PROVOST, et du Maire de Saint-Prix M. Didier HANGARD. Ont également fait l'honneur d'assister à cette cérémonie, M. René FERTIER, Sous-Préfet de Vichy, M. Brice HORTEFEUX, Conseiller Régional d'Auvergne et Député Européen, et Mme Pascale SEMET conseillère Régionale.



PLATEAU SPORTIF A LAPALISSE : En raison de problèmes rencontrés par l'entreprise attributaire du marché, le plateau central d'évolution basket-volley est interdit au public afin de permettre sa réfection totale à l'été 2005.

DESSERTE DE LA ZONE COMMERCIALE DE LAPALISSE

Garante du développement économique, la Communauté de Communes s'est engagée, en collaboration avec la Ville de Lapalisse, dans la rénovation de la rue de Verdun, ancienne route de Jaligny desservant la zone commerciale à Lapalisse : réfection totale de la chaussée, mise en place de trottoirs sablés, réfection des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, enfouissement des réseaux France Télécom et EDF ainsi que la pose de nouveaux candélabres.



LE MULTIPLE RURAL DE SAINT-ETIENNE DE VICQ

Maintien d'un dernier petit commerce

La Commune de Saint-Etienne-de-Vicq ne disposant plus de commerce de proximité, le Conseil Municipal de cette collectivité a sollicité le concours de la Communauté de Communes en vertu de la compétence que lui ont conférée les communes membres « aide au maintien du dernier petit commerce d'une commune sur l'ensemble du territoire communautaire (dans le respect de la réglementation relative aux interventions économiques des collectivités locales) ».

Saisi de la situation, et après prise en compte de l'étude favorable réalisée par la C.C.I. Moulins-Vichy, le Conseil Communautaire a décidé, par délibération du 18 novembre 2002, la création d'un multiple rural situé au centre du bourg de cette commune dans un bâtiment existant.

Un couple de jeunes parents ayant une forte expérience de la restauration a été sélectionné pour développer des activités de restauration, café, petite épicerie de détail et denrées non périssables.

L'ouverture est prévue dans le courant du 1er trimestre 2005, avec un fonctionnement préalable de l'activité bar au 15 janvier.

AMENAGEMENT DES BOURGS

Les aménagements des bourgs des communes de Bert, Périgny et Saint-Christophe, annoncés dans le précédent numéro, débiteront dès janvier 2005.

BILAN DE LA SAISON 2004

3100 personnes ont franchi les portes de l'Office de Tourisme en été, pour être tout particulièrement renseigné sur les animations et les curiosités du Pays de Lapalisse. Parmi eux, 600 étrangers ont été comptabilisés, les hollandais se placent en première position (260) suivis des allemands et des anglais (respectivement 95 personnes). Quelques néo-zélandais, danois, japonais mais aussi nouméens ou sud-africains sont venus passer quelques temps dans notre pays du bourbonnais.

L'Office de Tourisme « Pays de Lapalisse » a organisé au cours de l'été 2004, dans le cadre des journées découvertes en Bourbonnais trois après-midis de randonnées et deux soirées « Contes et Légendes ».

Un petit groupe a ainsi profité de ces après-midis pour emprunter 3 des 37 circuits de randonnées de la Communauté de Communes et découvrir les paysages très diversifiés de notre territoire : Barrais-Bussolles, le Breuil, et Droiturier avec le Pont Romain. (cf. : Carte IGN Loisirs de plein air du Pays de Lapalisse en vente à 8 € à l'Office de Tourisme)

Un public d'une trentaine de personnes a pu suivre avec grand intérêt, les 2 soirées commentées et animées par M. Gaston Pic, au travers de diapositives (cf photo) :

- l'Histoire du Bourbonnais : Architecture, faune et flore ont été expliquées afin de mieux connaître les différentes curiosités que l'on découvre au détour d'un chemin.

- Promenade médiévale « Hier et aujourd'hui » : Les aventures d'un lapalissais du 17^{ème} siècle.



TAXE DE SEJOUR : Afin de renforcer les ressources nécessaires à son développement touristique, la Communauté de Communes a institué une taxe de séjour sur son périmètre à compter du 1er janvier 2005.

Contact : Office de tourisme - 26 rue Winston Churchill -
Tél. : 04 70 99 08 39 - Fax : 04 70 99 28 09 -
Mail : office.tourisme@cc-paysdelapalisse.fr

A DECOUVRIR

LE CIRCUIT DE LA BUTTE MALAKOFF À SAINT-ETIENNE-DE-VICQ

3km700 - Départ Le Bourg

Cet agréable sentier, le plus court des circuits du Pays de Lapalisse, serpente dans les gorges du « Mourgon Mort » avant de rejoindre le lieu historique de la Butte de Malakoff. Cette butte fut élevée le 2 juin 1862 en commémoration de la prise du fort de Malakoff à l'entrée de Sébastopol pendant la campagne de Crimée, sous Napoléon III.



Le circuit de la butte Malakoff a été récemment nettoyé par les enfants des écoles d'Isserpent, de Saint-Christophe et de Saint-Etienne-de-Vicq à l'occasion de l'opération nationale « Nettoyons la nature », relayée par la Communauté de Communes.

TOURISME



Animations de l'Office de Tourisme

L'Office propose depuis le 1^{er} juillet 2004, des expositions mensuelles.

Un programme a été établi pour le premier trimestre 2005 :

- février : Mme Beneton
- mars : M. Devaux

Le 5 juin 2005 se tiendra à Lapalisse **une journée des artistes dans la rue**. Vous pourrez rencontrer des peintres et des sculpteurs qui vous feront découvrir leurs œuvres et leurs techniques de travail.

De nouvelles **soirées contes et légendes** et des **randonnées à thème** seront organisées dans le cadre des Journées découvertes du bourbonnais.

L'une de ces journées sera consacrée au thème « **Le Noyer, hier et aujourd'hui en Pays de Lapalisse** », vers une découverte des arbres anciens, des jeunes plantations, des entretiens, utilisations du bois et des cerneaux, et s'achèvera par une dégustation d'une succulente préparation à base de noix...

Afin de découvrir un plus grand nombre de musées et d'artisans, un **pass'** sera mis en place pour l'été 2005 permettant de bénéficier d'avantages sur les entrées ou les achats effectués.

Trois **week-end à thème** seront proposés, respectivement sur « la pêche », « les vieilles pierres » et « la détente et les loisirs ».

Enfin, un circuit sera organisé pour les **Journées du Patrimoine 2005**.

FILM TOURISTIQUE

Un film a été créé par l'Office de tourisme durant l'été dernier, présentant l'ensemble des curiosités du Pays de Lapalisse. Projeté en boucle à l'Office, les touristes de passage seront invités à la découverte de l'artisanat, du château, des musées mais aussi des loisirs. Un film plus court sera quant à lui destiné à la promotion sur les salons, site internet et aux différents prospects touristiques.

NOUVEAU CHANTIER D'INSERTION

En début d'année 2004, un deuxième chantier d'insertion avait été organisé par la Communauté de Communes pour son programme de maillage de sentiers de randonnées. Il a consisté à l'entretien ponctuel de portions fermées et la mise en place de la signalétique. Actuellement, cette mission d'installation de la signalétique n'est cependant pas réalisée en totalité et se rajoute la nécessité d'entretenir les itinéraires, par un nettoyage systématique de la végétation qui pourrait reprendre ses droits sur certains sentiers. Aussi, la Communauté de Communes soutenue par la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi, a souhaité pour 2005 reconduire cette action collective d'insertion, encadrée par un tuteur interne technique de la structure intercommunale, en recrutant 4 personnes pour le 1^{er} semestre 2005.

ACTIVITES COMMUNAUTAIRES POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

J
E
U
N
E
S
S
E
-
A
N
I
M
A
T
I
O
N



L'ensemble des activités proposées aux enfants par la Communauté de Communes, à Lapalisse, sont habilitées Centre de Loisirs. L'ensemble dispose d'un personnel qualifié et de locaux adaptés, avec agrément de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les moins de 6 ans.

Des tarifs dégressifs sont appliqués aux familles en fonction de leur revenu. Ces dernières peuvent également utiliser les bons de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le Centre de Loisirs regroupe des activités d'expressions (manuelles, culturelles, artistiques...), de découverte et de communication, des activités physiques et sportives (natation, football, gymnastique, danse, randonnées, judo...). réparties sur l'ensemble de l'année :

✓ **PETITES VACANCES HIVER/PAQUES/TOUSSAINT** pour les 4 – 14 ans
(tous les jours – inscription à la semaine – siège salle Bellevue) :

Prochain centre : du 14 au 25 Février 2005 puis du 18 au 29 Avril 2005

✓ **MERCREDIS MATINS EN PERIODE SCOLAIRE**
(7h15 – 12h30 – local de la garderie de l'école primaire) : Ateliers à thème pour les 3-11 ans

Prochain : 5 janvier au 9 février 2005 : La nature en hiver—les bonhommes de neige

✓ **MARDI** (16h30 – 17h30 – salle Bellevue) **ET MERCREDI** (16h00 – 17h00 – salle de la Grenette) **EN PERIODE SCOLAIRE** (de novembre à juin) - Atelier d'initiation au théâtre pour les 9 – 15 ans. Spectacle final le 4 Juin 2005, salle de la Grenette à Lapalisse.

STAGE sur le THEATRE D'OMBRE ouvert à tous, les 15,16,17 Février 2005

✓ **GARDERIE PERISCOLAIRE** (les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h15 à 9h et de 16h30 à 18h30 – garderies des écoles)

✓ **GRANDES VACANCES** pour les 4-14 ans
(du 4 juillet à mi-août 2005 – tous les jours - inscription à la semaine)

Autres Activités communautaires :

✓ **PISCINE COMMUNAUTAIRE DE LAPALISSE**

- **Bébés nageurs**
samedi de 9h à 10h15 pour les bébés à partir de 6 mois.

- **Ecole de natation**
mercredi matin de 10h à 11h et de 11h à 12h pour les enfants de l'école primaire
jeudi de 17h à 18h pour les enfants du collège

- **Pour les adultes**
samedi de 12h à 13h (débutants), jeudi de 12h15 à 13h15 ou samedi de 13h à 14h (perfectionnement)
(Tél : 04 70 99 27 41)

✓ **ANIMATIONS PONCTUELLES A LA MEDIATHEQUE COMMUNAUTAIRE DE LAPALISSE** (Tél. : 04 70 99 11 90)

AU CONSEIL DES JEUNES



*Contact : service Animation - Communauté de Communes « Pays de Lapalisse » - Bd de l'Hôtel de Ville -
Tél. : 04 70 99 76 18 - Fax : 04 70 99 33 53 -
Mail : animation@cc-paysdelapalisse.fr*

Lors de la séance de septembre, Mme CHAUMARD du Conseil Général de l'Allier et M. WECHTA animateur du Conseil Général des Jeunes de l'Allier, ont rendu visite au Conseil des Jeunes. (cf. photo) Ce dernier sous la Présidence de Maxime Gay, n'a pas manqué de leur parler de leurs nombreuses réalisations passées et en cours, depuis l'aménagement de la place-départ d'Andelaroche jusqu'à la création d'un concours de chant amateur qui se déroulera le 13 Février prochain.

Plusieurs membres du conseil se sont retrouvés à la Fête des Citrouilles le 17 octobre, pour animer un stand proposant aux visiteurs, jeux, tombola, maquillage etc...

Dernièrement, le comité de rédaction du conseil s'est réuni pour élaborer le 6^{ème} numéro du journal actu'jeunes, sorti en décembre et disponible sur le site internet du Pays de Lapalisse.





L'ECRAN DES STARS DU PAYS DE LAPALISSE

Un rendez-vous pour les chanteurs amateurs

**A
N
I
M
A
T
I
O
N
S**

Dans l'air du temps, le premier concours de chant* du Pays de Lapalisse accueillera le **Dimanche 13 Février prochain à partir de 14h30, sur la scène de la Grenette à Lapalisse, 40 chanteurs amateurs** (30 dans la catégorie adulte et 10 dans la catégorie moins de 18 ans). Un jury de professionnels de la musique et du chant aura pour lourde tâche d'établir le classement final et notamment celui des 5 premiers. A la clé, de précieuses récompenses : pour les adultes, 200 € au 1er - 150 € au 2ème - 100 € au 3ème - 75 € au 4ème et 50 € au 5ème. Des lots seront remis aux plus jeunes.

Dans la salle, une retransmission en simultané de chaque prestation, sur écran géant, sera mise en œuvre et un contact téléphonique avec Gilbert Montagné aura lieu pendant le concours (selon ses disponibilités). Chaque candidat doit apporter une bande-son musicale sur CD ; Le candidat pourra également, s'il le désire, s'accompagner lui-même avec un instrument ou chanter a capella.

Inscription jusqu'au 20 janvier : bulletin d'inscription à retirer au siège de la Communauté de Communes « Pays de Lapalisse ».

** Interprète chant-variété française*



La beauté et la très grande qualité des expositions mêlées à l'ambiance sympathique de la manifestation expliquent le grand succès populaire de la 5^{ème} Fête des Citrouilles tenue le 3ème dimanche d'octobre à Lapalisse.

Les jardiniers locaux devenus de vrais spécialistes en culture de cucurbitacées ont offert au public une palette complète de

courges, coloquintes, citrouilles en les présentant parfois de manière très originale : la voiture ancienne décorée en cucurbitacées, le pressoir à citrouilles etc... La salle de la Grenette accueillait les œuvres somptueuses d'artistes régionaux faites de cuir, de verre, de soie, de broderie, de paraffine... Sous les chapiteaux, les visiteurs découvraient une gamme complète de produits du terroir.

Le succès s'est également mesuré par l'intérêt suscité par la télévision régionale, les radios nationales et régionales avec notamment l'enregistrement en direct depuis la fête, d'une émission de France Bleue Pays d'Auvergne.

Bernard LE PROVOST, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse annonçait le palmarès 2004 du Grand concours de cucurbitacées, avec la présence des membres du jury.

Le rendez-vous est donné pour la 6^{ème} édition le dimanche 16 octobre 2005.

Les jardiniers peuvent donc déjà préparer le concours 2005.

**PLUSIEURS MILLIERS DE
VISITEURS
A LA FETE DES
CITROUILLES**



INFOS DE LA MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE



La médiathèque met à votre disposition des encyclopédies et ouvrages de références sur plusieurs domaines.

Ainsi vous pourrez trouver :

- Une **encyclopédie de la nature Bordas en 20 volumes**, qui traite de la faune et de la flore de tous les continents du monde.
- Une **encyclopédie sur la musique classique et les grands compositeurs en 8 volumes** qui donne aussi un aperçu du contexte politique, économique, sociologique et culturel de la création des œuvres musicales. (exemplaires empruntables)
- Une **encyclopédie Peindre & dessiner en 8 volumes** avec des cassettes VHS pour apprendre l'art du dessin et de la peinture. L'ouvrage est composé de leçons avec un niveau de difficulté croissant. (exemplaires et VHS empruntables)
- Une **encyclopédie sur l'histoire contemporaine en 10 volumes** : Médiathèque. Chaque ouvrage est un coffret composé d'un livre, d'une cassette VHS et d'un cd-rom. Chaque coffret traite d'une décennie. (5coffrets empruntables)
- Une **encyclopédie sur le patrimoine littéraire européen** qui relate l'histoire et l'évolution de la littérature française et européenne des origines à nos jours.



SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (S.P.R.A.D.)

Le S.P.R.A.D assure la livraison de repas au domicile de 50 personnes âgées du pays, et ce 3 fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi).

Ces repas sont composés d'une entrée, viande ou poisson et garniture, fromage, dessert, et petit pain ; un potage accompagne chaque plateau, pour un tarif global de 6,25 €.

La gestion assez lourde de ce service n'a jusqu'alors pas permis de livrer tous les matins.

Un groupe de travail a cependant été créé, animé par Mme Pascale RICHARD (Maire d'Andelaroche), Madeleine GENEVRIER (Adjointe Lapalisse), pour améliorer encore ce service en faveur de nos anciens ; les objectifs principaux de ce comité de pilotage sont : la régularité de la qualité des repas servis, une livraison les matins et si possible 4 fois par semaine.

Pour tout renseignement : accueil de la Communauté de Communes au 04 70 99 76 29.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SITUATION

La démarche initiée par la Communauté de Communes depuis 2001 a pour objectif principal de réaliser le plus possible de contrôles sur les installations d'Assainissement Non Collectif (ANC) inventoriées sur le périmètre géographique communautaire, et ce avant le 31 décembre 2005.

Pourquoi ? Dans le cadre de la loi sur l'eau de 1992, la Communauté a souhaité identifier les installations ne fonctionnant plus et pouvant être dangereuses pour l'environnement (pollutions engendrées par des systèmes défectueux, sur les ruisseaux, rivières, puits de captage, voisinage immédiat,...) : ce type d'installation est dénommée « points noirs ».

Au terme de la période de contrôle (31 décembre 2005), les installations inventoriées « points noirs » doivent faire l'objet d'une réhabilitation par leurs propriétaires ; cette démarche sera accompagnée techniquement par la Communauté de Communes, qui étudie également les possibilités d'une atténuation financière du coût de réhabilitation pour les particuliers concernés.

Au 31 décembre 2004, 800 installations d'ANC ont déjà été contrôlées ! Mais il en reste pratiquement autant à vérifier. Une campagne d'information est donc actuellement relancée par courrier aux propriétaires dont l'installation ANC n'a pas encore été contrôlée, mais également sous forme de réunions dans les communes les plus en retard.

Autre information à connaître : après contrôle, chaque usager peut demander à la Communauté de faire vidanger sa « fosse toutes eaux », sur la base d'un tarif très compétitif (155,52 €) ; une campagne de vidanges sur 30 installations s'est parfaitement déroulée fin novembre 2004, à l'aide du camion « Goéland » au concept novateur (cf photo).



LE SCOT BIENTOT SOUMIS A L'ENQUÊTE PUBLIQUE



Séminaire
du
4.12.2004

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui à l'issue d'un diagnostic territorial, définit des orientations visant à rendre cohérents les projets d'aménagement du Pays de Lapalisse.

Les 5 et 6 octobre dernier, Monsieur le Président de la Communauté de Communes accompagné du Directeur Général des Services, A. LORIOLLE et du chargé d'études M. ROCLE, se sont rendus à Strasbourg pour la première rencontre nationale sur les SCOT. Ils ont pu échanger des informations sur ce thème avec d'autres collectivités et ainsi faire valoir le dynamisme d'une petite Communauté de Communes par rapport aux grandes Communauté d'Agglomérations également engagées dans la réflexion de ce document d'urbanisme.

Au début du mois de décembre, les élus communautaires ont travaillé une journée sur la clôture du dispositif lors d'un séminaire à Noailly (Loire). Ce séminaire a notamment permis de bien étudier le document d'orientation qui est partie opposable aux tiers du dossier du SCOT ; de présenter un premier bilan de la concertation avec le public et de réfléchir sur l'opportunité de réaliser ensuite un Plan Local d'Urbanisme Communautaire.

Le 14 décembre, la dernière réunion publique, organisée à la salle de la Grenette, a eu pour but de présenter aux habitants le document d'orientation.

Enfin, le 21 décembre, l'Assemblée plénière de la Communauté de Communes a pris une délibération pour arrêter le projet de SCOT. Le dossier va être transmis aux personnes publiques pour avis (DDE, DDAF, ...) et fera ensuite l'objet d'une enquête publique où chacun pourra s'exprimer.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Le Conseil Communautaire lors de sa séance du 13.05.2004 a adopté le principe de réalisation d'un premier lotissement communautaire, que les statuts de la Communauté autorisent pour les seuls projets de plus de 10 lots.



LE HAUT-DÉBIT EN PAYS DE LAPALISSE

L'Internet haut-débit est une réalité en Pays de Lapalisse depuis fin 2002. Grâce à l'ADSL, les entreprises de la Zone d'Activités Communautaire, comme les particuliers, peuvent bénéficier d'un débit important, jusqu'à 8Mb/s depuis peu. Toutefois, en raison des contraintes de performance propres à cette technologie, elle n'est accessible qu'aux abonnés distants au maximum d'environ cinq kilomètres du central auquel ils sont raccordés (évolution future possible jusqu'à 8-10 km), et pour peu que celui-ci ait été modifié pour l'ADSL. Or à ce jour, seul celui situé en cœur de ville de Lapalisse a fait l'objet de ces travaux.

Pour savoir si votre ligne est éligible à l'ADSL, vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.francetelecom.com>, rubrique "ADSL et TV", et saisir votre numéro de téléphone. Ou bien, appeler l'agence France Telecom, au 1014 pour les particuliers ou au 1016 pour les professionnels (numéros verts, appel gratuit).

L'opérateur historique s'est engagé à couvrir en ADSL 95% du territoire de l'Allier, mais les délais restent incertains, aussi le Conseil Général recherche des solutions alternatives, et vise les 100% (voir le dernier numéro de Reflets d'Allier).

Par ailleurs, France Telecom s'est engagé à équiper un central lorsqu'une centaine de promesses d'abonnement ont été recueillies autour de celui-ci. Si vous voulez donc tenter d'accélérer les choses, vous pouvez vous faire recenser auprès de votre mairie, à la médiathèque intercommunale, ou au siège de la Communauté de Communes. Cette dernière se chargera de relayer les demandes.

PROJET : DIAPORAMA DE PRÉSENTATION DE LA COM COM

Lapalisse COMmunité de COMMunes (LA COM COM) souffre manifestement d'un déficit de communication. En effet, de nombreux citoyens du « Pays de Lapalisse » méconnaissent les compétences qui lui ont été déléguées, ses secteurs d'intervention, sa programmation pluri-annuelle en matière d'équipements lourds, les services qu'elle diffuse, mais également les moyens dont elle dispose (techniques, financiers, en personnel,...) Aussi, un projet de diaporama est actuellement à l'étude, visant à présenter notre Communauté, afin que chacun d'entre vous mesure bien son importance, la connaisse mieux pour accompagner activement son développement.

Avec nos communes, LA COM COM constituera dans les prochaines années l'échelon public de référence, le plus proche et le plus accessible pour les habitants de notre beau pays de Lapalisse. Au-delà de cette vérité, notre communauté peut constituer le point d'ancrage d'une formidable aventure humaine...

Ce diaporama de présentation qui pourra être diffusé sur écran géant courant 2005, sera un lien de communication direct au citoyen par la nécessité de sa présence physique et donc de la rencontre qu'elle créera. Un complément audiovisuel intéressant aux côtés de l'aspect virtuel de notre site internet, et du support écrit de ce présent journal.

AGENDA DES ANIMATIONS 2005 de la Communauté de Communes

L'agenda complet des manifestations organisées par les associations du Pays de Lapalisse est disponible dans chaque mairie et à l'office de tourisme communautaire. Une réunion de concertation et de coordination, menée par la Communauté de Communes le 1er lundi de décembre permet de le constituer pour en faire ensuite une large promotion. Pour ajouter des informations Tél. : 04 70 99 08 39.

13 Février : Concours de chant amateur « L'écran des Stars » La Grenette à Lapalisse avec l'animateur – illusionniste Gilles Magnin

15 – 16 – 17 Février : Stage de théâtre pour les enfants et adolescents, La Grenette à Lapalisse **Théâtre d'Ombre** par la Compagnies « les Chaises » - Bellanaves

12 Mars : Théâtre - Salle de la Grenette à Lapalisse

du 25 au 30 Avril : Festival « Mots en Fête », Médiathèque et Office de tourisme du Pays de Lapalisse - En collaboration avec l'Association « Bibliothèque-Médiathèque du Pays de Lapalisse »
Concours de mots croisés-fléchés - **thèmes : Le parler Bourbonnais et Les sites et randonnées du Pays de Lapalisse** - expositions – contes - animations - atelier d'initiation.

4 Juin : Spectacle théâtral présenté par les 18 acteurs de la **Troupe des Jeunes du Pays de Lapalisse** - La Grenette à Lapalisse

5 Juin : Les Artistes dans la rue (peintres, sculpteurs...) à Lapalisse



COORDONNEES

Communauté de Communes "Pays de Lapalisse"
Boulevard de l'Hôtel de Ville - BP 63 - 03120 LAPALISSE
Tél : 04 70 99 76 29 - Fax : 04 70 99 33 53
E-mail : contact@cc-paysdelapalisse.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi-Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Directeur de publication et éditeur :
LE PROVOST Bernard
Imprimeur : Guériaud Imprimerie, Lapalisse
Dépôt Légal du 18 - 07 - 2003
ISSN 1762-939X - Numéro 4 GRATUIT